

Sauterelles comme appât pour la grande pêche, pour remplacer la rogée; nous avons consigné les travaux qui ont été exécutés depuis 1864 jusqu'à 1900 pour déterminer leur valeur comme engrais et nous avons reproduit avec détails les résultats des expériences culturales exécutées sur le blé et par nous-même sur le maïs.

Économistes, administrateurs, savants, disons-nous dans la Préface, trouveront dans cet ouvrage une foule de renseignements qui, à tous les points de vue, seront de nature à les intéresser.

COMMUNICATIONS.

CHIRAC ET LA SALLE DES SQUELETTES DU JARDIN DU ROI (1731).

NOTE PAR M. E.-T. HAMY.

La pièce que l'on va lire et qui vient encore de la collection d'autographes de feu Brenot, où M. de Grouchy en avait pris copie, fait allusion à un fait intéressant de l'histoire de nos collections qu'ignorait G. Cuvier, lorsqu'en 1803 il rédigeait, pour le second volume des *Annales du Muséum*, sa Notice sur le cabinet d'Anatomie comparée. L'illustre rénovateur de l'enseignement de cette science rappelait en quelques mots, au début de ce travail, comment l'ancienne Académie, « lors de sa création, avait entrepris un certain nombre de travaux communs, parmi lesquels la description et l'anatomie des animaux qui passaient successivement à la ménagerie de Versailles tenaient un des premiers rangs ».

« Tout le monde, poursuit Cuvier, connaît les *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux* qui furent le résultat de ce travail, et que Perrault rédigea d'après les observations de Duverney et de quelques autres anatomistes. On prépara dès lors et on disposa à la ménagerie un certain nombre de squelettes, tant de quadrupèdes, que d'oiseaux et de reptiles. » L'Académie, ayant été établie sous une nouvelle forme en 1699, « on ne s'occupa plus de travaux communs », si bien que ces squelettes « restèrent comme oubliés »; et Cuvier ajoute que ce fut Buffon qui « demanda et obtint la permission de les faire transporter au Jardin des Plantes ⁽¹⁾ ».

Ce fut si peu Buffon qui réalisa cette combinaison avantageuse pour tout le monde, que, *vingt ans plus tôt*, Fontenelle faisait allusion, en terminant l'éloge de Duverney, à ces matériaux d'étude disposés *depuis longtemps déjà dans une salle du Jardin*. « Il est du devoir de l'Académie, disait son secrétaire

(1) G. CUVIER, *Notice sur l'établissement de la collection d'anatomie comparée du Muséum*. [Ann. du Mus. d'hist. nat., t. II, p. 409-410. Paris; an II (1803), in-4°.]

perpétuel, de publier un bienfait qu'elle a reçu de lui. Il a légué par son testament toutes ses préparations anatomiques, qui sont et en grand nombre et de la perfection qu'on peut imaginer. Cela, joint à tous les squelettes d'animaux rares que la Compagnie a, depuis longtems, dans une salle du Jardin royal, composera un grand cabinet d'anatomie, moins estimable encore par la curiosité que par l'utilité dont il sera dans les recherches de ce genre ⁽¹⁾.

La lettre de Chirac, reproduite ci-après, est de l'année qui a suivi la mort de Duverney. Des difficultés avaient surgi entre l'Académie et le vieil intendant ⁽²⁾ au sujet de la salle des squelettes et de l'enlèvement momentané, ou, si l'on aime mieux, de la communication des pièces qui pouvaient s'y trouver, pour l'enseignement ou pour l'étude.

Hunauld, nommé depuis le 2 novembre 1729 à la place de Du Verney, qui s'est retiré et vient de mourir, à l'âge de 82 ans, le 10 septembre 1730, doit « faire incessamment ses leçons d'ostéologie » et Chirac demande à l'Académie de lui prêter « les parties de squelettes qui sont dans cette salle » et dont il a besoin « tant par rapport à l'anatomie comparée que par rapport aux maladies des os ». Il en donnera reçu et s'engagera à les remettre en place, étant persuadé, comme je le suis, dit Chirac, « que ces pièces doivent être très soigneusement conservées comme un dépôt sacré dont l'Académie est chargée et pour l'usage du public et spécialement pour celui du professeur qui enseigne l'anatomie. »

Les procès-verbaux manuscrits de l'Académie pour 1731 ne font aucune allusion à la lettre de Chirac, qui ne fut pas communiquée en séance par le secrétaire perpétuel. L'affaire dut s'arranger directement entre Chirac et ce dernier.

A Versailles, ce 5 septembre 1731.

Messieurs,

N'ayant pu encore effectuer la résolution que j'ay prise, il y a très long tems, de remettre à l'arbitrage de l'Académie la décision du petit procès que j'ay été obligé de former contre elle au sujet de l'enlèvement de la sale des squelettes du jardin du Roy, et en attendant que je puisse aller luy rendre mes hommages en personne à cette occasion, je ne puis me dispenser de la prier d'accorder et de prêter à M. Hunauld, qui doit faire incessamment ses leçons d'ostéologie, les parties des squelettes qui sont dans cette sale, dont il a besoin, tant par raport à l'anatomie comparée que par raport aux maladies des os. Il en fera son receu et s'engagera de les rapporter à la dite sale comme de raison, étant persuadé, comme je le suis, que ces pièces doivent être soigneusement conservées comme un dépôt sacré dont l'Académie est chargé et pour l'usage du public, et specialement pour celuy du professeur qui enseigne l'anatomic. J'espère que, s'agissant d'un bien public

(1) *Hist. de l'Acad. roy. des sc.*, 1730, p. 131.

(2) Chirac, étant né à Conques en Rouergue, en 1650, a, vers cette époque, 80 ans. Il est intendant depuis 1718: Anobli par le roi depuis 1728, il devient son premier médecin à partir de 1730. Il meurt à 82 ans, le 1^{er} mars 1732.

tel que celui-là, la compagnie voudra bien faire délivrer à M. Hunauld ce que je demande pour lui et qu'elle me rendra la justice de croire qu'on ne peut être d'un plus parfait dévouement que je le suis.

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

CHIRAC.

Cette lettre est de nature à suggérer quelques réflexions qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire encore si obscure de l'administration de Chirac: Ce haut personnage, médecin du régent, puis premier médecin du roi, avait pris dans la clientèle parisienne une situation tout à fait à part, et son esprit de domination, son caractère difficile à la cour comme à la ville, lui avaient valu d'implacables inimitiés, dont témoignent notamment certains passages des mémoires de Saint-Simon.

Les historiens du Jardin du Roi, A.-L. de Jussieu en particulier, se sont fait les échos des accusations portées par les ennemis de Chirac contre son avarice qui «le rongeaient en nageant dans les biens». Ses concussions autant que sa négligence auraient amené un dépérissement momentané de l'établissement dont il avait la charge!

Il me semble qu'il y a lieu d'en appeler dans une certaine mesure de ce jugement bien trop sévère des contemporains de Chirac, et que sa lettre à l'Académie n'est pas d'un administrateur, qui néglige aussi complètement que cela les devoirs de son emploi, surtout si l'on veut bien considérer que l'auteur avait atteint, à cette date, l'âge de 80 ans! D'ailleurs, ne savons-nous pas que, le 1^{er} mars 1732, au jour de sa mort, Chirac laissait le Jardin du Roi aux mains de savants et d'artistes comme le fondateur de l'illustre dynastie des Jussieu, comme Aubryet, le premier des miniaturistes de son temps, comme l'anatomiste Hunault, le chimiste Geoffroy, etc.? Il est bien difficile d'admettre qu'un personnel aussi choisi ait pu produire tant de belles et bonnes œuvres dans un milieu aussi troublé que celui où nos historiens font agir le malfaisant Chirac. *détruisant*, suivant l'expression de A.-L. de Jussieu, *le bien opéré avec tant de persévérance* par Fagon, son prédécesseur!

LISTE DES OISEAUX RAPPORTÉS EN 1906 PAR M. GEAY,
DU SUB-OUEST DE MADAGASCAR.

PAR M. A. MENEGAUX.

Parti de Tuléar vers la fin de 1904, accompagné de sa courageuse femme, M. Geay a visité Vorondréo, Ambolisatra, les lagunes de Ranobé et le Bas Manomby, puis vers le sud, par l'Onilahy et Sarodrano, il s'est rendu au pays des Mahafaly. Il a exploré ensuite les montagnes, les col-